



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-sixième session  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-cinquième année

Lettre datée du 30 décembre 1980, adressée au Secrétaire général par  
le représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

Suite à mes lettres du 14 novembre 1980 (A/35/630-S/14257) et du 16 décembre 1980 (A/35/783, également distribuée sous la cote S/14297), je tiens à appeler votre attention sur une nouvelle tentative faite par des terroristes de l'OLP basés au Liban pour franchir la frontière en vue de commettre en Israël des actes de violence et des meurtres contre des victimes prises au hasard.

L'après-midi du 25 décembre 1980, un groupe de terroristes de l'OLP a traversé la zone d'opérations de la FINUL au sud du Liban et a été repéré alors qu'il tentait de franchir la frontière israélienne à proximité du kibboutz Hanita, près de la Méditerranée. Au cours de l'accrochage avec une patrouille des forces de défense israéliennes qui a suivi, les cinq terroristes du groupe ont été tués.

L'OLP a revendiqué la responsabilité de cet attentat manqué dans une déclaration diffusée par sa radio au Liban le 27 décembre 1980.

Cette tentative était la troisième du genre au cours des six dernières semaines. Comme lors des tentatives précédentes, les terroristes en cause étaient lourdement armés de grenades, de lance-roquettes et de fusils d'assaut, essentiellement de fabrication soviétique.

Comme je l'indiquais dans ma lettre du 16 décembre, un terroriste a été tué au cours de l'accrochage qui a eu lieu près du village de Zar'it le 14 décembre 1980. J'ajouterai maintenant que, au cours de ce même accrochage, deux terroristes ont été capturés. Ils ont révélé qu'ils avaient reçu leurs consignes d'Abu Jihad en personne - l'un des principaux acolytes de Yasser Arafat dans l'organisation du Fatah - et qu'ils avaient ordre de "massacrer sans faire de quartier" à Zar'it.

En outre, ils avaient pour instructions de retourner en territoire libanais une fois leur mission criminelle accomplie et de se livrer à la FINUL qui, Abu Jihad leur en avait donné l'assurance, les escorterait jusqu'à leur base de Tyr.

Ces événements récents démontrent à nouveau le besoin et le devoir qu'a le Gouvernement israélien de prendre les mesures voulues pour protéger la vie et la sécurité des citoyens.

J'ai l'honneur de vous demander que le texte de la présente lettre soit distribué comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "La situation au Moyen-Orient", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël auprès  
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM

-----